

## Vœu de soutien au mouvement des professionnels du spectacle présenté par le groupe majoritaire

**M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur :** Le Conseil Municipal de Besançon, de par son soutien permanent à la création artistique bisontine et en particulier au spectacle vivant, a toujours joué un rôle moteur dans la vie culturelle de la ville.

Conscients de la crise sans précédent que traverse la création française en raison de la remise en cause du statut d'intermittent, nous apportons notre entier soutien aux revendications des professionnels du spectacle de la région.

La réforme proposée bouleverse le régime d'indemnisation des intermittents en profondeur. Sa justification est la résorption d'un déficit croissant. Mais l'accord signé fait porter le poids de ce déficit sur les artistes. Rien n'est prévu pour répondre aux causes structurelles du déficit comme par exemple le recours abusif aux intermittents par les sociétés de production audiovisuelles bénéficiaires.

A Besançon comme ailleurs, cela aura des conséquences graves sur la diversité culturelle dont nous pouvons bénéficier, de nombreux artistes et techniciens devant renoncer à leurs activités faute de revenus décents. La richesse et le dynamisme de la création de spectacles vivants bisontins sont possibles grâce au statut des intermittents. Aurions-nous pu organiser l'opération «Boulevard d'Hugo» l'année dernière, ou chaque année les «Rencontres jeune création», avec cette réforme ?

Le Conseil Municipal a bien conscience que le mode d'action choisi par les intermittents est source de difficultés pour les organisateurs de spectacles. Ces actions semblent malheureusement incontournables pour amener enfin le débat sur la place publique et porter à la connaissance des citoyens les enjeux de cette réforme.

Le Conseil Municipal de Besançon demande au Ministre de la Culture de peser de tout son poids pour permettre aux négociations de reprendre et d'engager une véritable concertation afin qu'une solution durable, équitable et solidaire soit trouvée avec tous les acteurs concernés avant la fin de l'année 2003.

**«M. Alexandre CHIRIER :** Quelques réflexions qui s'inscrivent dans un profond respect et prouvant sympathie à ce que font les artistes et quelques réflexions sur la forme. Déjà je trouve qu'il y a toujours un côté un petit peu démagogique, de lancer un voeu pour soutenir des opérations, qui me pose un problème sur la forme, dans ce qu'elles entraînent comme perte et gaspillage d'argent. J'étais il y a quelques jours à La Rochelle où j'ai discuté avec le Directeur de la Chambre de Commerce qui me disait que l'annulation des Francopholies c'était 10 millions de francs engloutis pour rien. Deuxième effet de ce comportement et de ce blocage, quel impact cela aura sur des structures qui portent des spectacles qui sont appréciés de tout le monde, l'année prochaine, s'ils se retrouvent dans l'incapacité de pouvoir renouveler ces dits spectacles et quel effet cela aura-t-il sur le marché et l'emploi des intermittents ? On pourra se rapprocher mais je ne crois pas que ce voeu contribuera à résoudre les questions de fond. Le problème c'est la question de l'illégitimité à ce régime d'intermittence ou peut-être faudrait-il le ramener au réel créateur. On y adjoint d'autres professions qui sont annexes et qui y contribuent, certes, mais on peut se poser la question sur le fait qu'il y a peut-être un petit peu trop de monde sur ce marché, je parle sur les aspects plutôt techniques et la deuxième réflexion c'est qu'aujourd'hui la création culturelle il faut effectivement la soutenir mais est-ce aux salariés de le faire, parce que je rappelle que les indemnités qui sont délivrées, le déséquilibre des intermittents ce sont les autres salariés qui le paient. Est-ce que c'est le bon endroit où il faut aller chercher l'argent pour soutenir la création culturelle qui reste du domaine je pense des collectivités et de l'État ? Donc, pour ma part, je m'abstiendrai sur ce voeu.

**Mme Catherine BALLOT** : Nous avons voté au point 44 tout à l'heure, des subventions pour l'organisation d'un événement de rue sur le thème du temps. Or il est dit dans ce rapport qu'une douzaine de compagnies, dont plusieurs régionales interviendront pendant les trois jours d'animation au coeur de ville. J'espère qu'à ce moment, c'est-à-dire en octobre, ces petites compagnies n'auront pas disparu faute de salariés et faute d'artistes. J'ajouterai pour Mme COMTE-DELEUZE qui tout à l'heure disait que contre les OGM et l'Europe on ne pouvait rien individuellement, que c'est vrai, elle a raison, individuellement on ne peut rien et seules des actions collectives peuvent être efficaces pour résister au libéralisme synonyme d'individualisme. Et à M. CHIRIER je dirai que ce voeu n'est pas démagogique parce qu'il y a une situation de crise à l'heure actuelle, tout le monde le reconnaît ; les spectacles annulés ne sont pas de la responsabilité des artistes mais bien du Gouvernement et du MEDEF. Ces festivals de l'année prochaine, vous dites qu'ils vont être annulés, etc., mais ils y seront certainement s'il n'y a plus d'artistes.

**M. Benoît CYPRIANI** : Je voudrais compléter aussi. Est-ce aux salariés de payer, effectivement on peut se poser la question. Est-ce aux salariés de payer pour la politique culturelle ? Peut-être pas. Mais toujours est-il qu'avant de casser l'outil qui permet de faire fonctionner actuellement le système, il faudrait en proposer un autre, or là on fait tout dans l'autre sens. Il faut rappeler aussi que ce système a été mis en place en 1969, qu'il n'a pas créé de problèmes du tout pendant tout ce temps-là, donc 1969 je ne sais pas si c'était encore De Gaulle ou déjà Pompidou, mais c'est quand même quelque chose que la droite a soutenu pendant longtemps, du temps où elle s'investissait dans l'action culturelle, probablement des suites de Malraux. Le système ne tient pas car il a explosé depuis quelques années en terme de personnel inscrit, mais s'il a explosé c'est bien parce qu'il n'y a plus de contrôle sur les intermittents qui s'inscrivent. Donc les sociétés de télévision en abusent, les animateurs de supermarchés même sont considérés comme des intermittents, les standardistes à la radio, etc., c'est des exemples qui ont déjà été donnés. J'interviendrai aussi sur les méthodes, ça fait déjà plusieurs mois qu'on parle d'une réforme du statut des intermittents, déjà en décembre un coup a été porté puisqu'il y a eu un doublement des cotisations des patrons et des intermittents, ça a été déjà un coup dur. Pourtant, on le sait seulement maintenant qu'on en parle parce qu'on se sent vraiment concerné, ce qui montre bien que les méthodes d'action c'est quand même et malheureusement les plus spectaculaires qui font avancer la réflexion. Je peux donner un autre exemple : ça fait des mois aussi que les responsables, ceux qui interviennent dans l'archéologie, principalement l'archéologie préventive, celle qui nous intéresse en tant qu'aménageurs quelquefois -n'est-ce pas Monsieur le Maire- que ces archéologues voient une menace aussi sur leur statut, sur leur fonctionnement puisqu'il est question d'ouvrir l'archéologie préventive au privé -c'est voté me dit Mme GUINCHARD-KUNSTLER- ça c'est quelque chose qui remet en cause complètement l'archéologie parce que bien sûr, s'il y a des appels d'offres et que le privé répond, ce sera certainement pour accélérer les chantiers, ce qui fera peut-être des heureux mais qui n'est pas très bon pour la préservation du patrimoine, ou en tout cas pour la reconnaissance du patrimoine archéologique.

**Mme Nicole WEINMAN** : Monsieur le Maire, je suis sensible aussi au combat de ces gens qui se battent pour leur métier, pour leur avenir, bien sûr, mais je me dis que dans le choix des méthodes, il y a quand même des choses qu'on ne peut pas cautionner. Voyez-vous, moi j'ai décidé de faire de la politique parce que je pensais vraiment que le politique se réservait son domaine de pouvoir, à lui d'aller au-devant des autres et de prendre la température et la mesure des problèmes qu'il rencontre et je pense que vous-même ayant été élu et parlementaire, Paulette également, je pense que vous avez confiance dans la politique, or je trouve que depuis trois mois une habitude commence à s'installer, de dépasser le pouvoir politique, on règle la politique dans la rue. Alors je veux bien, vous dites vous-mêmes que vous cautionnez les actions, moi je refuse de cautionner des exactions. Je vous en ai déjà parlé, je vous ai d'ailleurs écrit à ce sujet, vous m'avez avoué vous-même que vous étiez totalement d'accord. Que vous épousiez parfaitement leur combat, c'est votre droit le plus strict mais je souhaiterais que la ville, la collectivité, en dehors du fait que le maire, et en tant que citoyen a le droit d'avoir tous les avis du monde, ne cautionne pas des interventions dans des manifestations et n'autorise pas la participation de véhicules de la Ville à des manifestations et des exactions.

**M. Alexandre CHIRIER** : Monsieur le Maire, je ne crois pas que le débat c'est la droite, la gauche, les libéraux, les socialistes, etc.

**M. LE MAIRE** : Ah si !

**M. Alexandre CHIRIER** : Non, je ne crois pas. C'est trop facile de faire des remarques comme ça, on est tous attaché à la création culturelle et artistique...

**M. LE MAIRE** : Eh bien montrez-le !

**M. Alexandre CHIRIER** : C'est trop facile... Monsieur le Maire, si vous permettez, tout à l'heure vous m'avez demandé de ne pas vous interrompre, je me suis tu, je vous remercie de faire de même...

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas vous qui me dites ce que je dois faire, je vous dis simplement : montrez-le.

**M. Alexandre CHIRIER** : On peut y être aussi attaché, simplement c'est trop facile de faire des vœux qui sont sympathiques, qui ne font peut-être pas avancer beaucoup les choses quand, pendant cinq ans, on le sait, un peu plus que ça, ça a pris une ampleur considérable, et qu'on n'a pas apporté de réponse par rapport à ça. Monsieur le Maire, je ne veux pas dire : vous n'avez pas fait... on est obligé de le faire... et encore, ce n'est même pas le Gouvernement qui fait ! Je dis simplement : la question est importante, qu'on essaie d'être un petit peu intelligent pour une fois et ne pas dire c'est le méchant libéral contre le gentil socialiste, il n'y a que lui qui aime la culture. Je crois qu'il faut être intelligent, repositionner le débat. Comme vient de le dire Nicole de manière un peu plus forte, il y a une question de forme et de méthode et des dangers qu'elles apportent, d'un comportement en général qui vient à essayer de refaire des débats continuellement dans la rue, alors qu'à un moment donné il y a des choix qui sont faits, les gens ont tranché, eh bien qu'on respecte l'action politique dans son action et son inscription dans le temps surtout. Merci.

**Mme Françoise BRANGET** : Je voudrais dire que chaque fois qu'on essaie de réformer, on est sujet à critique, bien évidemment mais par rapport à ce qu'a dit M. CYPRIANI, on veut casser l'outil avant de prévoir autre chose, eh bien c'est justement parce qu'il est urgent et indispensable de prévoir autre chose parce que l'outil ne fonctionne plus depuis des années et qu'on a un rapport entre les cotisations et les prestations de 1 à 8, donc il est quand même urgent de faire quelque chose. Jusqu'à présent le Gouvernement a négocié, il s'apprête encore à le faire, les décisions ne sont pas définitives, je regrette et là manifestement on a un durcissement des exactions, justement, qui ne vont pas dans un sens souhaité pour tout ce monde culturel dont bien évidemment nous avons largement besoin et dont nous profitons.

**Mme Catherine BALLOT** : Juste deux mots. Deux fois le mot «exaction» entre Mme BRANGET et Mme WEINMAN, je voudrais dire que la grève ce n'est pas une exaction, c'est un droit et même un devoir en ce moment avec les temps qui courent.

**M. Bruno MEDJALDI** : Je crois que si l'on prend le problème des intermittents du spectacle avec simplement une vision comptable, c'est sûr qu'on arrive à ce qu'on vient d'entendre. Je crois que ce n'est pas du tout comme ça qu'il faut voir les choses. Ce ne sont pas des exactions non plus. C'est vrai que le Festival d'Avignon annulé, cela entraîne des pertes, d'hôtellerie et autres mais il s'agit quand même de gens qui sont dans une situation désespérée. Ils la décrivent eux-mêmes, ils ne le font pas de gaieté de cœur, c'est des choses qu'ils auraient préféré ne pas faire, mais s'ils veulent se faire entendre -en plus ils ne sont pas très nombreux-. Je crois que c'est un peu la sève de la culture en France, ce sont des gens qui travaillent, qui sont dans une instabilité terrible et quand on est dans le milieu artistique, on sait très bien de quoi je veux parler, être dans une instabilité terrible, être mal payé parce que souvent c'est pour une prestation d'une journée, de deux journées, mais il faut voir en amont le travail qui est demandé qui, lui,

n'est pas rémunéré, pour lequel on n'obtient pas souvent des aides. Je crois qu'en fait le problème qui se pose et qu'on entend ce soir, c'est un problème de philosophie politique, le problème de la solidarité, tout simplement. Je crois que c'est ce qui nous a séparé, c'est ce qui nous séparera toujours et c'est pour ça aussi, je pense qu'il y a une droite et une gauche.

**Mme Françoise BRANGET** : Il ne faut pas toujours pratiquer la désinformation, ce n'est pas possible ! Le Gouvernement refuse tout désengagement budgétaire ? Alors je suis désolée, regardez exactement ce qu'il a été prévu... il est certain que tous ces gens sont dans une situation dramatique, on en a bien conscience et justement, avec le système actuel ils se font exploiter souvent, donc il est bien temps de négocier et de remettre les choses à leur place, il ne faut pas toujours diaboliser ce qui est présenté.

**Mme Nicole WEINMAN** : Je voudrais simplement redire que je comprends parfaitement leurs préoccupations et je reprends mon propos. Le terme «exaction» a été employé dans une phrase précise adressée à M. le Maire et ne concernait pas les méthodes d'intervention des uns et des autres sur lesquelles je ne porte pas de jugement. Ça concernait un problème très précis sur lequel je l'ai alerté et je souhaiterais qu'on ne rebondisse pas sur le mot qui était parfaitement choisi.

**M. LE MAIRE** : Pour lequel d'ailleurs je vous ai répondu.

**M. Franck MONNEUR** : Je crois qu'avec le vœu qui est proposé ce soir par le groupe majoritaire, il est question d'exception culturelle. Nous sommes tous fiers, ici dans cette enceinte, de l'exception culturelle française et je crois que lorsqu'on se rend à l'étranger, c'est ce qui ressort également de la culture française. Et cette exception culturelle, elle est liée à un système de fonctionnement, alors certes, peut-être que tout n'est pas parfait mais le remettre en cause avec une telle brutalité, une telle radicalité, c'est également en quelque sorte faire mourir la culture française, y compris à l'étranger. Deuxième point, j'insiste quand même sur un point de ce vœu «le Conseil Municipal demande au Ministre de la Culture d'ouvrir à nouveau les négociations». Je vous rappelle qu'en terme de négociation, le Ministre de la Culture a d'énormes progrès à faire puisque ces seuls mots sont, envers les intermittents : «sachez lire un texte, je crois que vous ne savez pas lire un texte». Je n'appelle pas ça des négociations. Et en tant que responsable politique, nous nous adressons à un autre responsable politique, en tant qu'élus nous nous adressons à un autre élu, lui demandant de remplir ses responsabilités dans l'ouverture de négociations.

**M. LE MAIRE** : Très bien Franck.

**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, je trouve qu'on retombe là dans un débat un peu simpliste où il y aurait une gauche solidaire et généreuse qui soutiendrait la culture et une droite libérale, avec des grandes dents, je ne veux pas revenir sur le débat sur le libéralisme qui n'est pas l'ultra-libéralisme qu'on évoque. Simplement je rejoins la plupart des interventions de mes amis, c'est un débat qui est trop complexe...

**M. LE MAIRE** : Pour nous ! On n'est pas assez malin !

**M. Pascal BONNET** : ... pour nous ici. On ne maîtrise pas tout et je crois qu'on est, comme pour le débat des retraites, dans un contexte différent, dans des situations qui de toute façon ne peuvent plus fonctionner, dans des réformes nécessaires, avec des réponses qui ne sont pas forcément les mêmes dans l'un et dans l'autre des cas. Mais on constate que de toute façon certains font de l'obstruction systématique. J'ai quand même constaté, aussi bien pour les retraites que là, que certains syndicats étaient d'accord avec certaines évolutions et qu'il y a d'autres syndicats qui font de la politique aussi là-dessus. Donc il ne faut pas tout mélanger. Je voudrais dire que ce qui m'a choqué tout à l'heure, c'est les propos de Mme BALLOT parce que le droit de grève, je suis tout à fait d'accord, c'est essentiel, mais le devoir de grève, c'est une atteinte aux libertés et je ne comprends pas qu'on puisse prononcer de tels

mots dans une assemblée, ça me paraît extrêmement grave. Il y a quand même des gens qui ont été gênés dans leur souci de ne pas faire grève, lors des dernières manifestations diverses, je connais des gens qui, à EDF, n'ont pas pu travailler. Donc le devoir de grève c'est très dangereux quand c'est dans de tels propos. Je ne m'associerai pas au voeu également parce que je fais confiance au Gouvernement...

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas vraiment une surprise.

**M. Pascal BONNET** : ... qui a le souci de l'exception culturelle, contrairement à ce que vous avez dit, la France défend l'exception culturelle, le Président de la République, le Gouvernement. Je vous rappelle que dans la convention européenne qui émane d'un Français pour ce qui est de sa présidence, la France a soutenu Valéry Giscard d'Estaing sur la notion d'exception culturelle sur le plan européen et je crois que là-dessus, ce que vous décrivez comme le libéralisme et qui ne ressemble pas du tout au libéralisme des Européens n'a rien à voir, il ne faut pas tout mélanger. Donc moi, pour ma part, je rejoins tout à fait Alexandre CHIRIER et je ne voterai pas ce voeu.

**M. LE MAIRE** : Je vous répondrai globalement mais vous êtes libéral, il faut assumer...

**M. Pascal BONNET** : J'assume mais ce n'est pas du tout ce que vous évoquez, ça n'a rien à voir...

**M. LE MAIRE** : Et puis arrêtez de dire qu'on n'est pas capable de décider ici, qu'on ne peut parler de ça ici. C'est vrai qu'actuellement, c'est votre conception de la décentralisation, tout se décide à Paris, on parle à Paris et que la province se taise !

**M. Pascal BONNET** : C'est minable !

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas minable, je vous réponds simplement Monsieur BONNET.

**M. Christophe LIME** : Au-delà des paroles qui ont pu être prononcées, j'entends dire qu'il y aurait là aussi des bons et des mauvais. A priori il y aurait toujours les mauvais qui seraient toujours contre tout et les bons qui seraient toujours pour un certain nombre de choses. Je ne pense pas que, y compris au sein des organisations syndicales, cela soit aussi simpliste que ça. Je préciserai simplement que les mouvements qui ont été décidés, si vous l'avez bien remarqué, l'ont été par les personnels, y compris à Avignon, et après vote à bulletin secret. Donc à partir du moment où un certain nombre de personnels se prononcent par rapport à des mouvements de grève, c'est à eux de se déterminer, c'est eux qui déterminent leur avenir, avec toutes les conséquences que cela entraîne. Si on considère que nous, nous ne sommes peut-être pas au courant de l'ensemble des problématiques, je pense que les professionnels qui travaillent au jour le jour, prennent des décisions -et vous avez remarqué que la dernière a été prise au bout de 7 heures de débat, ce qui veut bien dire qu'elle était sûrement très difficile à prendre- en toute connaissance de cause et avec un avis majoritaire.

Dernier point, j'entends souvent parler de négociation et je pense qu'il faudra qu'on fasse évoluer le droit français afin de mettre en oeuvre l'aspect majoritaire à l'intérieur d'un certain nombre d'accords car signer avec des organisations syndicales, quelles qu'elles soient qui représentent 10 % d'une profession, il faut s'attendre, à un moment ou à un autre, à ce que les 90 autres % qui soutiennent ces organisations syndicales ne soient pas d'accord avec l'accord mis en oeuvre. Donc je pense qu'il faudra quand on est dans un terme de négociations, qu'on applique aussi les aspects majoritaires en fonction des entreprises, en fonction des corporations, en fonction d'un certain nombre d'éléments. C'est un aspect de la démocratie que, j'ose espérer, tout le monde sera prêt à mettre en oeuvre très rapidement.

**Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER** : J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qu'ont dit les membres de l'opposition sur ce dossier-là. Je partage avec vous tout ce qui a été dit, que c'est un dossier extrêmement complexe, qui a, à mes yeux, un premier intérêt, c'est qu'on est en train tous de redécouvrir

que la culture est une source de développement économique, qu'elle est au coeur même des éléments de développement économique. Et j'entends des maires ou des directeurs de festivals parler de la catastrophe des commerçants à La Rochelle et je me dis que ce n'est traditionnellement pas des gens qui vont défendre la culture. Aussi, si ce mouvement peut permettre de réhabiliter la culture avec toute sa force dans la vie économique et dans la vie de notre société, pour toutes les différentes catégories, ça serait déjà très bien.

Par ailleurs, je partage complètement l'avis de Christophe LIME sur le fait qu'on ne peut pas s'envoyer à la figure, tout le temps, que ce n'est pas la rue qui doit gouverner... Je crois que depuis trois ou quatre mois on voit bien que les choix gouvernementaux, y compris les accords qui ont pu être conclus dans un certain désaccord des syndicats de salariés et de syndicats des entreprises, amènent l'insatisfaction, on est bien obligé de l'entendre. Et on voit bien qu'il n'y a qu'une seule et unique solution à un moment donné et ce sera une responsabilité politique qu'on aura tous ensemble à porter. Nous-mêmes, on a eu des difficultés là-dessus et les gouvernements qui se succéderont, si ce n'est pas réglé, auront les mêmes difficultés ; il n'y a que la solution, à un moment donné, des accords majoritaires qui permettront... Je pense qu'une grande majorité des syndicats, au contraire de ce que vous avez dit tout à l'heure ont maintenant coupé les ponts avec les partis politiques et sont complètement autonomes, ce qui n'a pas été le cas pendant une grande partie de la vie française. Si vous ne voyez pas ça, vous ne comprenez pas l'évolution profonde de la société et la condition pour que notre société change maintenant, c'est qu'effectivement on puisse faire en sorte que l'ensemble des syndicats puissent participer. Or qu'est-ce qui s'est passé dans les deux dossiers où les gens sont descendus dans la rue, il y a eu des accords minoritaires alors qu'une grande partie des syndicats étaient prêts à négocier. Or, quand on a en face de soi des gens qui ne veulent pas aller jusqu'au bout du dialogue et de la négociation, que sont le MEDEF d'un côté et le Gouvernement de l'autre, effectivement les gens sont dans la rue, dans une situation de grave tension. Je suis surprise que ce soit dans l'éducation, que ce soit dans les entreprises, de ce sentiment de conflit que l'on n'avait plus vu depuis très longtemps en France. Et les intermittents du spectacle, y compris sous des formes qui surprennent et ne sont pas forcément partagées par tout le monde, nous montrent deux choses, premièrement c'est qu'il faudra que tous ensemble on trouve un nouveau système de négociation, notre système de négociation ne fonctionnant pas et que la culture sert à quelque chose, non seulement dans l'économie, mais aux mouvements de la société. Et je ne peux pas m'empêcher de voir dans le choix de l'accord qui a été fait actuellement, Michel ROIGNOT le disait rapidement tout à l'heure, la remise en cause des petites compagnies qui créent, qui inventent, et c'est là le vrai danger et c'est ce qu'ils dénoncent dans la rue, c'est autant pour leur statut que pour la capacité de ce qu'ils apportent à la société et qu'ils veulent continuer à apporter et je crois que ça nous devons tous l'entendre.

Monsieur BONNET, je vous connais trop bien sur le plan politique pour savoir que vous partagez mon avis, que la culture est un des éléments de l'évolution de la société et dans l'accord qui est là, c'est la remise en cause de la richesse de la culture. C'est cela qu'ils sont en train de nous dire, eh bien il faut que le Gouvernement, là où il est, le MEDEF là où il est, puissent entendre cette volonté de participer à l'évolution que demandent les intermittents du spectacle.

**M. Éric ALAUZET :** Ce qui me désole un peu dans ce qui se passe actuellement sur les intermittents mais c'est vrai pour l'ensemble de la séquence qu'on est en train de vivre depuis un an et qui se traduit là, c'est vraiment la perte, c'est l'idée de solidarité même qui s'est abîmée. Je ne dis pas que vous en êtes la cause, je dis que c'est ce que la société nous renvoie aujourd'hui. Vous en êtes peut-être un peu les catalyseurs en ce moment, pas la cause, certainement pas et tout le monde a à prendre sa part de responsabilité là-dedans. On va vraiment vers le chacun pour soi. Quelque part il y a un peu l'idée que maintenant ça a assez duré la solidarité qui est quelque part un peu de l'assistanat, que l'impôt vraiment a atteint des maximums, que c'est vraiment insupportable, qu'avec des slogans qui continuent à faire mouche, du genre «l'impôt tue l'impôt», etc. et que vraiment on ne peut plus mettre dans le pot de la

solidarité et que maintenant chacun va prendre ses responsabilités. Chacun va se débrouiller avec sa retraite, chacun va se débrouiller. Alexandre tu as dit tout à l'heure qu'il y a trop d'intermittents. Alors dire qu'il y a des abus, je le comprendrais mais dire qu'il y a trop de monde, c'est gênant et puis demain ça sera la santé, on assurera le gros risque et le petit risque, chacun se débrouille. Mais je ne vous en fais pas le reproche à vous, je dis que c'est l'état de notre société aujourd'hui qui se traduit à travers cette idée de solidarité qui est vraiment abîmée.

**M. Michel ROIGNOT :** Monsieur le Maire, beaucoup de choses ont été dites sur ce débat, moi je me réjouis d'une certaine manière que dans ce conseil municipal on aborde, on débattenne, même si c'est à 21 h 35, qu'on débattenne de ces questions qui touchent à l'animation culturelle et aux problèmes du spectacle vivant en France.

Je crois que quelqu'un l'a dit, la droite ce n'est pas la gauche ou la gauche ce n'est pas la droite et dans ce qu'on peut constater de ce qui se passe actuellement, il y a des faits. Le budget culture en 2003 baisse de 5 %, c'est un fait. Pour tous les projets qui étaient les projets de classe culturelle dans l'Éducation Nationale, les crédits sont supprimés, progressivement. La droite ce n'est pas la gauche. Il y a ceux qui proposent des projets et ceux qui, arrivés au pouvoir et au Gouvernement, remettent en cause ces projets qui étaient là précédemment.

Alors de quoi s'agit-il actuellement avec ce problème des intermittents du spectacle ? Moi je vais peut-être utiliser un mot un peu fort, on est peut-être dans une sorte d'entreprise, un commencement d'entreprise de démolition, de démolition de la culture telle qu'on pouvait la connaître et de la manière dont elle était aidée publiquement jusqu'à présent. Et je n'hésite pas à employer ce terme-là. Ça touche à la fois la musique, le théâtre, la danse, tout le spectacle vivant mais on pourrait parler des musées, on pourrait parler des bibliothèques et de la difficulté qu'elles ont actuellement à fonctionner. Alors les intermittents du spectacle, en ce moment, qu'est-ce qu'ils nous disent ? Eh bien évidemment ils protestent parce qu'on remet en cause leur régime d'assurance chômage. C'est ça la question qui est posée. Alors il y a des abus, il y a des choses qui ne sont pas justifiables mais le projet d'accord, le projet de réforme qui est proposé, qui est discuté, qui est accepté par des syndicats qui ne sont pas majoritaires dans la profession, ne remet pas en cause ces abus et ne corrige rien de ce côté-là ! Il n'y aura pas plus de contrôles et ceux qui profitent abusivement actuellement du système vont pouvoir continuer à abusivement profiter du système, ceux qui vont continuer à pâtir, ce sont les petites structures et c'est trop local. Nous allons avoir, dans l'année qui vient à Besançon, dans le domaine des actions culturelles, nombre de petites associations qui vont disparaître parce qu'elles ne pourront plus bénéficier de ce système qui leur permet de nourrir leur activité et leur permet de progresser. Alors je crois que c'est ça que j'entends à travers ce mouvement des intermittents du spectacle, c'est un peu cette accusation, cette mise en accusation de la remise en cause d'un intérêt public par la culture et je crois que là il faut être attentif à ça, quels que soient les modes d'actions qu'ils peuvent utiliser et qu'ils peuvent employer et qui, pour nombre d'entre eux, sont des modes d'action qui sont difficiles à prendre. C'est leur outil de travail qui est là, ce n'est pas de gaieté de cœur que les acteurs qui sont à Avignon, ou qui sont à La Rochelle ou qui sont à Aix-en-Provence décident de finalement suspendre, d'arrêter ce qui constitue leur gagne-pain et leur moyen de vivre. Alors dans cette affaire-là, cette motion personnellement je vais la voter, naturellement, il n'y a pas de doute là-dessus. Il s'agit de montrer une solidarité avec leurs revendications, une solidarité avec les initiatives qu'ils sont en train de prendre et d'entendre le message qu'ils nous lancent, oui la culture est en danger en ce moment et la culture dans ce qu'elle peut représenter comme part de rêve, comme création de sens pour chacun d'entre nous, quelle que soit l'activité culturelle et tout ça c'est actuellement l'objet d'une remise en cause, d'une attaque je dirais un peu sans précédent. Voilà ce que je voulais dire très simplement en parlant toujours un petit peu avec passion de ce sujet, mais je crois qu'il nous faut entendre les intermittents dans ce qu'ils nous disent, à travers leur mouvement actuellement et quelle que soit la difficulté pour eux de prendre les décisions qu'ils proposent à travers ces grands festivals qui sont actuellement remis en cause.

**M. Pascal BONNET :** Je ne comprends plus très bien de quoi on parle là, parce qu'il y a un voeu au départ sur lequel on débat, qui appelle le Ministre de la Culture, qui fait appel au Gouvernement et il y a un débat qui laisse entendre que de toute façon ce Gouvernement n'est pas capable de comprendre quoi que ce soit à la société et a une approche complètement réactionnaire et ultra-libérale...

**M. LE MAIRE :** Vous avez assez bien résumé là.

**M. Pascal BONNET :** ...et donc qu'il n'y a rien à attendre de ce Gouvernement. Donc je ne vois pas bien pourquoi vous faites voter un voeu que de toute façon vous n'avez pas l'intention de soutenir. Et je voudrais aussi réagir aux propos d'Éric ALAUZET qui a été modéré et global dans son intervention...

**M. LE MAIRE :** Ça lui arrive.

**M. Pascal BONNET :** ... car je ne suis pas d'accord avec certaines conclusions parce que justement le Gouvernement c'est une chose, le MEDEF c'est autre chose.

**M. LE MAIRE :** (réactions) De moins en moins quand même !

**M. Pascal BONNET :** Justement, le MEDEF a pu très bien avoir des politiques tout à fait en cohérence avec un Gouvernement de gauche, le MEDEF joue son rôle, les syndicats jouent leurs rôles, le gouvernement et les partis politiques c'est autre chose. Ça rejoint les propos qui ont été tenus sur l'indépendance des syndicats. Le Gouvernement a fait le choix d'une politique qui n'est pas une politique ultra-libérale, je suis désolé. La responsabilité individuelle c'est une chose, mais il y a une logique de solidarité, la réforme des retraites, en l'occurrence c'est quoi ? C'est le maintien du régime par répartition, ce n'est pas le renoncement, c'est le moyen de le maintenir, alors qu'il y a eu des débats au sein de cette majorité et que certains étaient favorables à une évolution beaucoup plus ultra-libérale. Vous parlez mais vous ne parlez pas de chose que vous connaissez et vous en parlez de façon complètement déformée. Et on est très loin du voeu, on est dans un débat où de toute façon, par définition vous avez raison, on a tort, donc par définition on ne sera pas d'accord avec vous.

**M. LE MAIRE :** J'ai laissé la place au débat, je considère maintenant qu'il est terminé, on va voter. Je vais quand même vous dire très peu de choses parce que je suis totalement en accord avec ce qu'ont dit mes amis, Paulette, Michel, Éric... oui, bien sûr, Christophe, Catherine. Je crois que c'est quand même la volonté, on le voit bien, du Gouvernement de ne pas dialoguer, de passer en force. Il ne faut pas qu'il y ait d'opposition syndicale, il ne faut pas qu'il y ait d'opposition politique, il faut toujours se taire et en plus, comme l'a dit M. BONNET, aller discuter à Paris. Je ne suis pas sûr que ça va durer... Vous êtes intervenu deux fois, le débat est terminé Monsieur BONNET, tout le monde a pu parler. Vous m'autoriserez à conclure, j'ai quand même le sentiment que ça ne va pas durer là aussi longtemps que les impôts, qu'il va y avoir quand même un réveil dans ce pays et je le souhaite. Il y a véritablement une volonté du Gouvernement de ne pas dialoguer, c'est insupportable que l'on montre du doigt les intermittents du spectacle comme étant des profiteurs, j'ai vu ça dans certains textes, ce ne sont pas des profiteurs, Paulette l'a dit très justement, l'activité culturelle c'est un élément essentiel du développement économique, comme le développement sportif. On sait très bien que de grandes entreprises viennent ici à Besançon pourquoi ? Pas parce que la TP est moins élevée qu'ailleurs, mais parce qu'il y a une bonne université, parce qu'il y a un développement culturel, il y a un développement sportif, c'est pour ça qu'on vient à Besançon et je crois qu'effectivement, comme l'a dit Michel, on peut être inquiet. Il y a un début de démolition de ce qu'on peut appeler l'exception culturelle française. Alors il y a beaucoup de début de démolition, c'est dans le domaine de la culture, dans le domaine de la santé, dans le domaine des retraites, dans beaucoup de domaines, de la recherche aussi. Vous savez, on a été très sévèrement sanctionné il y a un peu plus d'un an ; on nous disait toujours, la gauche et la droite c'est pareil. Je crois que désormais on commence à se rendre compte que la gauche et la droite ce n'est pas pareil et qu'il y aura bientôt un réveil. Je m'arrêterai là.

Par rapport aux méthodes on peut être d'accord ou pas d'accord, on cautionne le fond des revendications mais on ne dit pas que les méthodes sont toutes cautionnables.

C'est la dernière séance avant les vacances. Je vous souhaite donc de bonnes vacances et je vous invite à participer très nombreux aux cérémonies du 14 juillet».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (12 Conseillers s'abstenant), adopte ce voeu.

*Récépissé préfectoral du 17 juillet 2003.*